

La loi sur la commande publique et le rôle des jeunes dans la promotion de la bonne gouvernance

L'Observatoire de la fonction publique et de la bonne gouvernance (OFP) de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (USJ), en partenariat avec Afdal (The Advocacy Force for Development and Anti-Corruption in Lebanon), a organisé un séminaire intitulé « La loi sur la commande publique et le rôle des jeunes dans la promotion de la bonne gouvernance ».

Au cours de la session inaugurale, Pascal Monin, directeur de l'OFP, a souligné que les achats publics représentent la plus grande partie des dépenses publiques au Liban et constituent une porte d'entrée essentielle à la corruption et au gaspillage. Il a ajouté que l'introduction des réformes dans ce domaine pourrait protéger les deniers publics et renforcer les fondements de la bonne gouvernance. Angie Chelala a mis en exergue le travail de Afdal dans la lutte contre la corruption et la nécessité de reconstruire les institutions sur des bases d'intégrité. Le père Salim Daccache, recteur de l'USJ, a mis l'accent sur l'engagement des jeunes en faveur de la réforme et de la lutte contre la corruption, insistant sur l'importance de sensibiliser et de promouvoir parmi eux la culture de la bonne gouvernance. Pour le recteur, « il est clair que l'une des lois qui aurait dû être révisée et mise en œuvre est la loi sur les marchés publics, car l'ancienne loi servait l'arbitraire et le détournement de fonds publics ». La première session, intitulée « Loi



Une vue du séminaire. Photo DR

sur les marchés publics : perspectives et défis », a été l'occasion pour Serena Kaddoum de Afdal de mettre en lumière les problèmes posés par la corruption au Liban et l'importance de sensibiliser la société à cette question. Le président de l'Autorité des marchés publics Jean Illiyé, tout en relatant les défis auxquels l'Autorité est confrontée, a insisté sur l'absence d'application effective des lois au Liban et rappelé que la construction d'un État de droit et d'institutions solides reste essentielle. Le député Georges Okais a mis en relief l'engagement de la jeunesse dans la lutte contre la corruption. Il a appelé à l'établissement d'un pouvoir judiciaire indépendant et une surveillance active de la société civile pour garantir une bonne application des lois.

Pendant la seconde session, sur

« Le rôle des marchés publics dans la construction de l'État et la réalisation d'une gouvernance saine », Karine Qardab, de Afdal, a souligné l'importance de la réforme des marchés publics pour garantir une utilisation efficace des fonds et une meilleure qualité de services publics. De son côté, l'ancien député Ghasan Moukheiber a dénoncé le système de corruption généralisée qui entrave le développement du Liban, appelant à des réformes structurelles pour construire un État démocratique et juste. Quant à Lamia Moubayed, présidente de l'Institut des Finances Basil Fuleihan, elle a affirmé : « Nous avons opté pour un État fondé sur les communautés religieuses et les intérêts particuliers plutôt que pour un État fondé sur la citoyenneté. »